



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE UNION FÉDÉRALE DE LA SANTÉ PRIVÉE

QUAND LES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÈNENT À L'IRRÉPARABLE

La CGT déplore et condamne ce qui s'est passé le 3 août 2017 à la clinique du Pont de Chaume, établissement privé lucratif du Groupe ELSAN : une infirmière a été agressée verbalement et physiquement par un médecin qui l'aurait saisie au cou sans que l'on connaisse les raisons exactes de ce geste. Une plainte a été déposée par la salariée.

Le syndicat CGT a fait un signalement pour «danger grave et imminent» auprès de la direction et a demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire.

En 2015, une partie du personnel de la Clinique du Pont de Chaume avait mené une grève de plus de 50 jours pour dénoncer leurs conditions de travail.

Déjà mi-juillet, la CGT de la Clinique du Pont de Chaume dénonçait des conditions de travail dégradées suite à des suppressions de postes dans l'établissement. Pour exemple, une infirmière s'est récemment retrouvée seule dans un service avec 29 patient.e.s à gérer !

Le syndicat a alerté la direction et a demandé la réduction du nombre d'admissions afin d'assurer une prise en charge de qualité des patient.e.s.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale ne cesse de constater, d'alerter et de communiquer sur les conditions de travail des salarié.e.s des établissements de son secteur. Nos élu.e.s CGT dans les différentes instances, notamment dans les CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) travaillent et dénoncent le manque de personnel, les non remplacements à 100%, le manque de matériel, les glissements de tâches...

Ils proposent des solutions adaptées pour améliorer les conditions de travail des personnels de toutes catégories.

Combien d'établissements en lutte et de jours de grèves faudra-t-il encore pour faire entendre les revendications des salarié-e-s ?

A ce jour, le syndicat constate et dénonce le fait que la direction de la Clinique du Pont de Chaume refuse de prendre ses responsabilités, jouant sur l'enquête interne et la période estivale.

Montreuil, le 7 août 2017

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

45

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.75
E-Mail : sg@sante.cgt.fr